

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis N°16/2024

Demande de crédit pour une participation à l'acquisition d'un nouveau ring (bandes) pour la patinoire

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier ledit préavis, composée de MM. Michel Jéquier (1^{er} membre), Matthieu Morier, Carlos Ribeiro Almeida, et de MMes Yvonne Wespi et Aude-Emmanuelle Scherrer (rapporteur), s'est réunie le lundi 26 août 2024 à la salle municipale de Château-d'Oex pour rencontrer MM. Eric Grandjean, syndic, et Pierre François Mottier, municipal.

M. Pierre François Mottier précise d'emblée qu'il est le délégué municipal au Parc des Sports.

MM. Grandjean et Mottier nous présentent la situation.

Les bandes actuelles ont une trentaine d'années. Le matériel en place est en bout de course. Un match a été annulé l'hiver dernier car le ring n'était plus aux normes et mettait donc les joueurs en danger.

La patinoire en plein air de notre commune est très appréciée et très utilisée, notamment par le club de hockey (et ses équipes des plus jeunes aux vétérans), par le club de curling, par le skating club, par les écoles, par la population et par les touristes. C'est un lieu important touristiquement parlant, un lieu emblématique de notre commune en hiver.

D'un point de vue technique

Des bandes souples sont indispensables pour éviter les commotions en cas de choc, c'est une question de sécurité. Par souci d'économie, les cabanes seront rénovées et non remplacées. La hauteur des protections transparentes en verre acrylique/PPMA est standard : 1m80. Une porte côté stade de football serait utile pour pouvoir sortir sur le parking. En cas de déneigement de la patinoire, le neige pourrait être ainsi acheminée et utilisée au Jardin des neiges.

D'un point de vue financier

Le Parc des sports est une société anonyme dont la Commune est actionnaire. La commune participe donc au financement du Parc des sports. La SA encaisse les entrées à la patinoire qui constituent ses fonds. Elle gère le personnel et effectue les achats courants. Dans le cas du remplacement du ring, la somme en jeu dépasse ses capacités financières. C'est là que la Commune prend le relais. La proposition faite aujourd'hui est intéressante : il s'agirait pour la Commune d'un financement partiel à hauteur de CHF 130'000.- (sur CHF 305'000.-). Il est à noter que la Commune de Château-d'Oex paie pour toute la région. Elle paie en fait à la fois avec sa participation de CHF 130'000.- et encore une fois à travers le FET.

Rapport sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 12 septembre 2024

D'un point de vue pratique

L'entreprise Züko s'est engagée à livrer et monter le nouveau ring pour le début de la saison de hockey. Le montant du devis comprend la pose et le montage. Les bandes publicitaires sont déjà presque toutes vendues.

Questions

A-t-on pensé à un ring recyclé ?

Oui, une réflexion a été faite, car Leysin proposait justement un ring d'occasion, mais cela ne valait pas la peine. Un ring neuf pourra être réutilisé dans le futur projet du Parc des sports.

La commission n'ayant plus de question particulière, elle remercie MM. Eric Grandjean et Pierre François Mottier pour la clarté de leurs explications et procède au vote.

Après avoir étudié le préavis et obtenu les réponses attendues à leurs questions, **les membres de la commission vous recommandent à l'unanimité**, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, **d'accepter le préavis 16/2024**.

Le rapporteur

Aude-Emmanuelle Scherrer

Château-d'Oex, le 2 septembre 2024